

Démocratie foncière : paysages, agriculture, consommation, que voulons-nous pour demain ?

Que seront demain nos territoires ? Quels paysages, quelles agricultures, quelle qualité de vie souhaitons-nous ? À l'heure où les pratiques agricoles et alimentaires évoluent, où l'écologie et la consommation sont au cœur des préoccupations, le débat sur l'usage des sols disponibles est plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi, de juin à septembre 2021, la Safer Paca (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Provence-Alpes-Côte d'Azur) lance une large concertation citoyenne afin de définir ses priorités, inscrites dans son prochain PPAS (Programme pluriannuel d'activité des Safer).

Les enjeux majeurs de l'aménagement du territoire

Paysages, agriculture, écologie, qualité de vie, consommation locale, emplois, logements... Les choix stratégiques arrêtés dans le PPAS sont déterminants pour l'avenir des territoires. Car il s'agit non seulement d'assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs mais aussi de développer une agriculture dynamique et à taille humaine, de garantir le développement durable des territoires et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Parce que le PPAS constitue la feuille de route de la Safer Paca pour gérer les arbitrages entre intérêt collectif et intérêts particuliers sur la question de l'occupation des sols et de la taille des exploitations, cette concertation portera notamment sur trois thématiques porteuses de 'tensions positives et fertiles' : alimentation et agricultures, activité économique et cadre de vie.

La démarche de concertation

La Safer Paca innove avec ce dispositif de 'démocratie foncière' qui implique les citoyens, dans leur plus grande diversité. Douze réunions publiques sont organisées dans les départements de la région Sud Paca. Chaque réunion se décline sous forme d'ateliers de travail, dont la restitution va nourrir le bilan général de la concertation. De plus, une plateforme internet adossée au site www.safer-paca.com/concertation permettra de prolonger les échanges et, pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer, de s'exprimer. À l'issue de la concertation, la Safer Provence-Alpes-Côte d'Azur expliquera comment elle a pris en compte les contributions citoyennes dans l'élaboration de sa stratégie pour les 6 années à venir.

Mission

Sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Économie, la Safer Paca observe et régule le marché foncier des espaces ruraux et périurbains. Dans les mois à venir, elle doit prochainement



Ecrit par Echo du Mardi le 25 juin 2021

élaborer son futur Programme Pluriannuel d'Activité (PPAS), qui détermine ses orientations stratégiques pour les années 2022-2028. La Safer Paca a choisi d'y associer les citoyens et habitants de la région dans le cadre d'une vaste concertation citoyenne.

Calendrier

- Fin juin - début juillet 2021 : 1ère tournée des ateliers sur les six départements de la Région Sud Paca
- 29 juin : Territoire Durance Luberon Verdon - Salle Polyvalente, Le Village, Pierrevert (04)
- 30 juin : Territoire Bassin de vie d'Avignon - lieu précisé ultérieurement (84)
- 1er juillet : Territoire Briançonnais - Salle des associations, 45 avenue de la République, Briançon (05)
- 5 juillet : Territoire Draguignan - Auditorium de Draguignan, 660 Boulevard John Kennedy, Draguignan (83)
- Septembre 2021 : 2ème tournée des ateliers sur les six départements de la Région Sud Paca - les lieux seront précisés ultérieurement.
- 9 septembre : Gap (05)
- 14 septembre : Pays d'Arles (13)
- 21 septembre : Nice (06)
- 23 septembre : Mazan (84)

M.H.

Les infos pratiques

Pour s'inscrire et participer : www.safer-paca.com/concertation. La démarche en images : <https://www.youtube.com/watch?v=GQ5CUjdigxc&feature=youtu.be>

L'amandier en fleur de Vincent Van Gogh